

LICENCE - Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives parcours type « Education et motricité » (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP24541

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**
Code(s) NSF :

335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université d'Artois	-	-
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	-	http://www.univ-avignon.fr (http://www.univ-avignon.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Caen Normandie	-	http://www.unicaen.fr (http://www.unicaen.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)

Université de Corse - Pasquale Paoli	-	http://www.univ-corse.fr (http://www.univ-corse.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Université de la Réunion	-	http://www.univ-reunion.fr (http://www.univ-reunion.fr)
Université du Maine - Le Mans	-	http://www.univ-lemans.fr (http://www.univ-lemans.fr)
Université Lille 2 droit et santé	-	http://www.univ-lille2.fr (http://www.univ-lille2.fr)
Université de Limoges	-	http://www.unilim.fr (http://www.unilim.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)	-	http://www.u-pem.fr (http://www.u-pem.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Nice Sophia Antipolis	-	http://portail.unice.fr (http://portail.unice.fr)
Université d'Orléans	-	http://www.univ-orleans.fr (http://www.univ-orleans.fr)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Paris 13	-	-
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)

Université de Pau et des Pays de l'Adour	-	http://www.univ-pau.fr (http://www.univ-pau.fr)
Université de Perpignan Via Domitia	-	http://www.univ-perp.fr (http://www.univ-perp.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	-	http://www.univ-valenciennes.fr (http://www.univ-valenciennes.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université Grenoble Alpes	-	http://www.univ-grenoble-alpes.fr (http://www.univ-grenoble-alpes.fr)
Université de Rennes 2	-	-
Université de Toulon	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

1 - Diagnostic et conception des interventions dans les activités :
Choix des pratiques physiques, sportives et d'expression et établissement d'un projet pédagogique en fonction :

- des objectifs éducatifs ou des programmes établis,
- des bénéfiques que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité
- de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer...

2 – Intervention directe en face à face pédagogique

- Conduite de séances
- Choix de contenus d'enseignement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés,

- Evaluation des résultats atteints en fonction des objectifs

3 – Communication

- Problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif
- Dialogue et communication avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation

Compétences attestées :

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
 - Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
 - Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.
 - Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
 - Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.
 - Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
 - Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
 - Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
 - Assurer la sécurité des publics pratiquants
 - Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- *Parcours Education motricité*

- Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.
- Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves.
- Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
- Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.
- Participer à l'élaboration des projets de la structure.
- Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.
- Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.
- Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP24541BC01 Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)	<ul style="list-style-type: none"> · Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet. · Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats). · Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S. 	

<p>RNCP24541BC02</p> <p>Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S <p>Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.</p>	
<p>RNCP24541BC03</p> <p>Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif · Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive · Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S. · Assurer la sécurité des publics pratiquants · Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif. 	
<p>RNCP24541BC04</p> <p>Usages numériques</p>	<p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p>	
<p>RNCP24541BC05</p> <p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
<p>RNCP24541BC06</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. <p>Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</p>	
<p>RNCP24541BC07</p> <p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	

<p>RNCP24541BC08</p> <p>Enseignement de l'EPS dans le système scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement. · Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves. · Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels. · Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves. 	
<p>RNCP24541BC09</p> <p>Conduite de projet et enseignement des APSA dans les structures socio-éducatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Participer à l'élaboration des projets de la structure. · Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure. · Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun. · Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention. 	
<p>RNCP24541BC10</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- R : Arts du spectacle et activités récréatives

- P : Enseignement

Type d'emplois accessibles :

Formateur des activités physiques et sportives ; animateur sportif

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Code(s) ROME :

G1204 - Éducation en activités sportives

K2107 - Enseignement général du second degré

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'obtention de ce diplôme permet l'obtention d'une carte professionnelle pour exercer contre rémunération. Il figure à l'annexe II-1 (article A212-1) du Code du sport en application de l'article L212-1 de ce même code. Les conditions et limites d'exercice figurent au sein de cette annexe.

VOIES D'ACCÈS



Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE -

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Aix-Marseille Université : arrêté du 15/09/2014
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens : arrêté du 16/09/2014
- Université d'Artois : arrêté du 04/12/2014
- Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : arrêté du 04/11/2014
- Université de Franche-Comté - Besançon : arrêté du 04/11/2014
- Université de Bordeaux : arrêté du 22/09/2016
- Université de Bretagne Occidentale - Brest : arrêté du 16/09/2014
- Université de Caen Normandie : arrêté du 08/09/2014
- Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : arrêté du 22/09/2016
- Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2 : arrêté du 09/09/2014
- Université de Corse - Pascal Paoli : arrêté du 17/10/2014
- Université de Bourgogne - Dijon : arrêté du 17/10/2014
- Université d'Evry-Val-d'Essonne : arrêté du 08/09/2014
- Université de la Réunion : arrêté du 18/09/2014
- Université du Maine - Le Mans : arrêté du 01/09/2014
- Université Lille 2 Droit et Santé : arrêté du 05/09/2014
- Université de Limoges : arrêté du 08/10/2014
- Université du Littoral Côte d'Opale : arrêté du 05/09/2014
- Université de Lorraine : arrêté du 16/09/2014
- Université Claude Bernard - Lyon 1 : arrêté du 22/09/2016
- Université Paris-Est Marne-La-Vallée : arrêté du 09/10/2014
- Université de Montpellier : arrêté du 27/10/2014
- Université de Nantes : arrêté du 05/09/2014
- Université Nice Sophia Antipolis : arrêté du 29/12/2014
- Université d'Orléans : arrêté du 02/09/2014
- Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 : arrêté du 06/11/2014
- Université Paris-Sud - Paris 11 : arrêté du 09/09/2014
- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 : arrêté du 09/10/2014
- Université Paris 13 : arrêté du 04/11/2014
- Université Paris Descartes - Paris 5 : arrêté du 17/10/2014
- Université de Pau et des Pays de l'Adour : arrêté du 22/09/2016
- Université de Perpignan Via Domitia : arrêté du 04/09/2014
- Université de Poitiers : arrêté du 17/10/2014

Université de Reims Champagne-Ardenne : arrêté du 13/10/2014

Université Rennes 2 : arrêté du 22/04/2015

Université de Rouen : arrêté du 15/10/2014

Université Jean Monnet - Saint Etienne : arrêté du 22/09/2016

Université de Strasbourg : arrêté du 30/09/2014

Université de Toulon : arrêté du 03/10/2014

Université Paul Sabatier - Toulouse 3 : arrêté du 22/09/2016

Université Grenoble Alpes : arrêté du 22/09/2016

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis : arrêté du 20/10/2014

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :**POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Université de Bordeaux (<http://www.u-bordeaux.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Aix-Marseille Université (<http://formations.univ-amu.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (<http://www.u-picardie.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université d'Artois (<http://www.univ-artois.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (<http://www.univ-avignon.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Franche-Comté - Besançon (<http://rncp.univ-fcomte.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Bretagne Occidentale - Brest (<http://www.univ-brest.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Caen Normandie (<http://www.unicaen.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (<http://www.univ-savoie.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Clermont Auvergne (<http://www.uca.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Corse - Pascal Paoli (<http://www.univ-corse.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Bourgogne - Dijon (<http://www.u-bourgogne.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université d'Evry-Val-d'Essonne (<http://www.univ-evry.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de la Réunion (<http://www.univ-reunion.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université du Maine - Le Mans (<http://www.univ-lemans.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Lille 2 Droit et Santé (<http://www.univ-lille2.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Limoges (<http://www.unilim.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université du Littoral Côte d'Opale (<http://www.univ-littoral.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Lorraine (<http://www.univ-lorraine.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (<http://www.univ-lyon1.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (<http://www.u-pem.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Montpellier (<http://www.umontpellier.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Nantes (<http://www.univ-nantes.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Nice Sophia Antipolis (<http://www.unice.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université d'Orléans (<http://www.univ-orleans.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (<http://www.u-paris10.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris-Sud - Paris 11 (<http://www.u-psud.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 (<http://www.u-pec.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris 13 (<http://www.univ-paris13.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Paris Descartes - Paris 5 (<http://www.u-parisdescartes.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Pau et des Pays de l'Adour (<http://www.univ-pau.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Perpignan Via Domitia (<http://www.univ-perp.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Poitiers (<http://www.univ-poitiers.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Reims Champagne-Ardenne (<http://www.univ-reims.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Rennes 2 (<http://www.univ-rennes2.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Rouen (<http://www.univ-rouen.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Jean Monnet - Saint Etienne (<http://www.univ-st-etienne.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Strasbourg (<http://www.unistra.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Toulon (<http://www.univ-tln.fr/licence/staps-education-et-motricite>)

Université Paul Sabatier - Toulouse 3 (<http://www.univ-tlse3.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université Grenoble Alpes (<http://www.uga.fr/licence/staps-education-et-motricite>)
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis (<http://www.univ-valenciennes.fr/licence/staps-education-et-motricite>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16211>)